32ème ÉDITION

3 jours de course croisière en Mediterranée - La Seyne-sur-Mer

COUPE des LYONS 2019

Du 1er au 3 novembre

Organisé par :

Yacht Club du Rhône

Société Nautique des Mouissèques

Avec nos partenaires :

Grand Large Lyon

FF Voile

DECATHLON

Métropole Toulon Provence Méditerranée

GRANDLYON la métropole

LA SEYNE SUR MER

Le mots des organisateurs :

La 32ème COUPE des LYON, organisée par le YACHT CLUB DU RHÔNE se tiendra du 1er au 3 novembre.

Nous sommes heureux de retrouver les fidèles comme d'accueillir de nouveaux participants venus d'Auvergne/Rhône-alpes, Méditerranéens ou d'autres mers.

La Société Nautique des Mouissèques est notre partenaire pour la logistique à terre comme sur mer, avec son équipe aussi dévouée qu'efficace.

La ville de La Seyne-sur-Mer nous accueille et met en œuvre les moyens adaptés pour recevoir l'ensemble des voiliers dans la darse navale et offrir le meilleur confort possible aux participants comme aux organisateurs pour la **12ème année.**

La COUPE des LYONS s'inscrit dans les calendriers de la Fédération Française de Voile, les ligues Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes Côte d'Azur.

Le vendredi 1er novembre les premières inscriptions pourront être enregistrées entre 9h et 11h30, Pour des raisons logistiques, les inscriptions sont limitées à 50 bateaux.

Dès le vendredi après-midi et jusqu'au dimanche après-midi ces 3 jours permettront d'effectuer un maximum de manches.
Selon l'usage le petit déjeuner sera proposé aux équipages chaque matin ou nous serons basés à la Seyne sur Mer.
Le samedi soir un diner est offert aux participants.

Nous avons hâte de vous retrouver pour la 32ème Coupe des Lyons 2019 !

Yacht Club du Rhône
Olivier Monté & Franck Bercegeay
avec toute l'équipe d'organisation
de la Coupe des Lyons

Le mots des partenaires :

LA VILLE DE LA SEYNE-SUR-MER : **« 365 jours sur mer »** La Seyne-sur-Mer abrite pas moins de douze ports, du plus traditionnel au plus moderne. Des cales à pointus" de La Verne au chantier naval ultra-moderne de Monaco Marine, son littoral de 25 kilomètres alterne activités innovantes et paysages majestueux.
La Seyne aime et soutient la plaisance de loisir comme de compétition. C'est dans ses gènes. Elle est régulièrement partenaire de rassemblements nautiques, notamment les épreuves de course, formidables vecteurs de promotion touristique, économique et sportive.
A **l'occasion de cette 32e édition, la Coupe des Lyons va souffler les 12 bougies de son arrivée en "mer seynoise". Nous sommes heureux de cette longévité de la part d'un tel événement nautique.**
La municipalité et la Société Nautique des Mouissèques, toutes deux très attachées à l'accueil de ce type de rassemblement, font chaque fois le maximum pour assurer le confort des équipages.
La Coupe des Lyons, reconnue pour son ambiance conviviale sur l'eau comme à terre, fait concourir des équipes aguerries mais aussi des amateurs, venus d'horizons divers et de tous les coins de France.
I

Avec nos équipages locaux, tous se mesurent avec un intense plaisir sur ce superbe plan d'eau abrité en rade de Toulon.
Bienvenue et bon vent à tous les régatiers -amateurs
ou pros, mais tous passionnés.
T**ous mes vœux de réussite pour cette 32e édition de la Coupe des Lyons.**

Marc Vuillemot,
Maire de La Seyne-sur-Mer,
Vice-Président de Toulon Provence-Méditerranée

Sur terre comme en mer, pour les inscriptions, le mouillage des bouées, la gestion des classements...
Pour cette année à nouveau notre association est au coté du Yacht Club du Rhône avec toujours autant de plaisir pour cette 32ème édition de la Coupe des Lyons.
Forte d'une centaine de sociétaires propriétaires de leur bateau de notre section voile dont certains sont déjà en piste pour se mesurer à nos amis Rhônalpins et Méditerranéens.
Comme chaque année, le nombre de bateaux et la qualité de la compétition nous ont renforcés dans notre volonté de partager, avec vous, des moments sportifs mais aussi conviviaux sur le magnifique plan d'eau de la rade de Toulon.
Bienvenue et Bon vent !

Pierre LAURENT
Président de la Société Nautique des Mouissèque

Yacht Club du Rhône

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

JEUDI 31 OCTOBRE
• 18H à 20H •
Ouverture des inscriptions

VENDREDI 1er NOVEMBRE
• 9H À 11H •
Accueil café, suite et fin des inscriptions
• 12H •
Briefing sur l'esplanade
• 13H •
Signal d'avertissement
de la 1ère journée de régates
• 19H •
Mot d'accueil et apéritif de bienvenue
offert par la Mairie de la Seyne-sur-Mer

SAMEDI 2 NOVEMBRE
• 8H À 9H •
Petit déjeuner sur l'esplanade
• 9H30 •
Briefing sur l'esplanade
• 10H •
Signal d'avertissement
de la 2ème journée de régates
• SOIRÉE •
Dîner à la Bourse du travail
du Yacht Club du Rhône

DIMANCHE 3 NOVEMBRE
• 8H À 9H •
Petit déjeuner sur l'esplanade
• 9H30 •
Briefing sur l'esplanade
• 10H •
Signal d'avertissement
de la 3ème journée de régate
• 16H •
Proclamation des résultats & remise des prix,
apéritif de clôture offert par le Maire
de La Seyne-sur-Mer Vice-Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée

Sous réserve des conditions d'accès à l'esplanade, conditions indépendantes de la volonté des organisateurs de la Coupe des Lyons.

RÈGLES DE COURSE

LES BATEAUX DE SÉRIE B, C, D, E, F ET R (AVEC UN RATING SELON LE GUIDE OSIRIS SUPÉRIEUR OU ÉGAL À 9) SONT ACCEPTÉS. CHAQUE BATEAU DEVRA ÊTRE ÉQUIPÉ D'UNE VHF ET D'UN MOTEUR INBOARD.

LISTE D'ÉQUIPAGE :

Deux personnes adultes minimum doivent être à bord des bateaux pour participer aux régates. Il est rappelé que tous les membres de l'équipage doivent posséder une licence annuelle ou temporaire accompagnée d'un certificat médical autorisant la pratique de la voile. Toute modification de la liste d'équipage déclarée lors de l'inscription doit être remise par écrit au Comité de Course avant chaque départ.

RÈGLES APPLICABLES :

Les règles de course ISAF 2013/2016. Les prescriptions de la Fédération Française de Voile. Les règles de jauge du guide Osiris H106 -2015.
Le présent avis de course et les instructions de course fédérales.

PROGRAMME :

4 courses sont programmées : les parcours seront de type côtier ou en baie. 3 courses maximum pourront être courues par jour.

CLASSEMENT :

Il sera établi selon l'annexe A des RCV (système de points à minima). Le nombre de courses pour que la régate soit validée est de 1. Le classement général sera effectué sur la totalité des courses, à l'exclusion de la moins favorable si 4 courses au moins ont été validées.

À SAVOIR :

Un certificat Osiris du bateau sera remis par le skipper au moment de l'inscription. Il exprime le handicap net de votre bateau. C'est le contrat qui vous lie à l'ensemble des autres concurrents. Les demandes de certificats sont accessibles sur le site de la FFV (valables 5 ans) : http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/habitable/OSIRIS/formulaires.aspx
À défaut, vous pouvez vous reporter à la liste nationale : http://www.ffvoile.fr/ffv/sportif/C13/C13_BS.aspx
En cas d'absence de certificat de jauge Osiris au plus tard au jour de l'inscription, le jury se réserve le droit de refuser d'éventuelles réclamations de courses qui selon son jugement lui sembleraient difficilement justifiables.

INSCRIPTION & PARTICIPATION

BATEAU ET SKIPPER
Tarif : 90 euros
Les inscriptions seront confirmées après inscription en ligne et suivant l'ordre de réception du règlement des 90 euros par chèque. (Inscription du bateau et participation aux frais pour le skipper).

ÉQUIPIER
Tarif : 30 euros
Correspondant à la participation aux frais d'organisation et de logistique de la Coupe des Lyons, incluant petits déjeuners, cocktail et diner samedi du 4 novembre.

ACCUEIL DES BATEAUX
Nous faisons le maximum avec la Métropole de Toulon pour que si nécessaire, les bateaux puissent stationner dans la darse navale à partir du jeudi 31 octobre au lundi 4 novembre matin.
Pour les bateaux dont le port d'attache est situé à proximité immédiate (port de la Seyne, Saint Mandrier, Port Pin Roland…) et en fonction des places disponibles dans la darse à la Seyne,
nous vous remercions de privilégier votre emplacement au port d'attache.

ADMISSION
Certificat médical d'aptitude à la voile OBLIGATOIRE demandé à l'inscription, sauf pour les détenteurs de licences compétition et dont le certificat médical est à en cours de validité sur le site de la FFV.

Les licences FFV pourront être prises lors de l'inscription. Elles sont obligatoires pour tous les concurrents.

RÈGLEMENT
Merci d'adresser votre chèque de 90 euros avant le 10 octobre à l'adresse suivante :
Yacht Club du Rhône
Inscription Coupe des Lyons
12, rue Jacques Brel
69650 St Germain au Mont d'Or

Programme et inscription en ligne sur **www.ycr-lyon.com**

#CoupeDLyons **@YCRLyon**

INFOS & CONTACTS :
Yacht Club du Rhône
www.ycr-lyon.com
Email : yachtclub.durhone@orange.fr
Olivier Monté : 06 85 93 91 91 - Franck Bercegeay : 06 79 71 36 33